



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°122

le magazine

Janvier 2017

FOCUS

L'agriculture

ET AUSSI...

Révision générale
du PLU

P 4

Retour en images

P10-11

Histoire de la résidence
Sainte-Marie

P 14



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Expression	6/7

FOCUS

L'agriculture	8/9
---------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Janvier 2017 - N°122
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : janvier 2017

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Jeroen Sweijen - Suivi
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : LRCG
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,
Coralie Renault - Photo de couverture :
Prise par Pierre Lepoutre à l'exploitation
Herber. Crédits photos : Claude Banquetel ;
Pierre Lepoutre, photographe
professionnel à Châteaubourg
(www.pierrelpoutre.com)

Mairie de Châteaubourg
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
Tél. : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
www.chateaubourg.fr

Édito



Tout d'abord je tenais à vous souhaiter une bonne année 2017. Que cette année soit belle et heureuse. Que les moments de convivialité que vous allez vivre en famille, entre amis et dans notre commune soient nombreux.

Pour la municipalité, l'année 2017 s'annonce chargée : construction de la nouvelle gendarmerie, révision du Plan Local d'Urbanisme, création d'une ZAC, rénovation du centre commercial Bel Air, études pour la médiathèque et pour la maison de l'enfance qui regroupera centre de loisirs, assistantes maternelles et familles, future maison de santé...

Nous continuerons la dynamique amorcée depuis 2014 en matière de développement économique et associatif. Quant au projet de la Cité des Sculpteurs, il franchira une nouvelle étape avec l'accueil d'artistes en résidence et l'ouverture d'un atelier de sculpture. Ce projet s'accompagnera d'un travail sur l'entretien, l'embellissement et le fleurissement de la commune, condition indispensable pour attirer toujours plus de visiteurs dans notre ville. L'objectif final : créer une nouvelle dynamique culturelle et revaloriser le centre-ville. Nous espérons ainsi soutenir le commerce de proximité, synonyme de qualité de vie dans une ville.

Dans ce magazine, nous souhaitons commencer l'année en vous parlant d'agriculture. L'agriculture occupe une place importante dans la vie de notre commune. Fils et petit-fils d'agriculteurs, ce sujet me tient particulièrement à cœur. Il évoque pour moi de nombreux souvenirs. Des souvenirs parfois difficiles avec la dureté du travail et la fluctuation des revenus, mais surtout beaucoup de bons souvenirs : la passion de la terre et de l'élevage, la convivialité de la période des moissons et des foins, la bolée de cidre au cul du tonneau, les rires des grandes tablées à la ferme. Le métier d'agriculteur est un beau métier. L'agriculture est une pierre angulaire du développement économique breton. N'oublions pas que toute notre économie agroalimentaire repose sur l'agriculture. N'oublions pas que nos actes d'achats ont un rôle déterminant. Chacun est responsable. Alors à nous d'agir !

TEDDY RÉGNIER
Maire

EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions des Conseils municipaux de novembre et décembre 2016

ENVIRONNEMENT

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

Le Conseil municipal a été informé de la mise en place de la TEOMi sur le territoire, suite à la décision du SMICTOM. Il s'agit d'inclure une partie incitative dans le calcul de la taxe, selon le principe « pollueur payeur ». Les usagers sont donc incités à mieux trier leurs déchets recyclables et à produire moins d'ordures ménagères non-recyclables. Pour cela, les foyers collectés en porte-à-porte seront équipés d'un bac gris pucé. Ceux collectés en bornes d'apport volontaire auront un badge. Les équipements seront distribués cette année, en vue du test sur l'année 2018 (comptabilisation sans facturation réelle) avant le démarrage effectif de la tarification incitative en 2019 (première taxe sur l'avis de taxes foncières en 2020).

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a lancé un appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Dans ce cadre, les actions en faveur de la transition énergétique peuvent bénéficier d'un soutien financier spécifique et d'un soutien technique. Le Conseil a validé à l'unanimité le dépôt d'un dossier, lié à trois actions identifiées sur la commune : la réalisation d'un abri vélo à la gare ; la rénovation thermique de l'ancien presbytère et le remplacement de la chaudière de l'ancienne mairie de

Châteaubourg. Le Conseil a également validé le plan de financement lié à ces actions.

TRAVAUX

CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX DANS LE PARC PASTEUR

La commune souhaite créer une aire de jeu d'environ 120 m², en bois avec sol souple, clôture et portillons, installée dans le parc Pasteur. Une consultation d'entreprises a été lancée pour ce projet et les offres reçues ont été jugées sur la base du prix et de la valeur technique. Après analyse, l'entreprise ID Environnement est la mieux disante. Le Conseil a donc décidé l'attribution de ce projet à l'entreprise ID Environnement, pour un montant de 41 474 € HT.

VIE DES ÉCOLES

ACCUEIL DE LOISIRS : MISE EN PLACE DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Il appartient à chaque commune de décider d'accepter ou non le CESU comme mode de règlement de ses prestations liées aux activités d'accueil des jeunes enfants exercées hors domicile. Depuis 2011, la Ville a mis en place ce dispositif CESU pour le règlement des factures de garderie périscolaire. Le Conseil a validé l'élargissement de ce mode de règlement aux factures de l'Accueil de Loisirs.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : CONVENTIONS AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES

Dans le cadre de cette réforme, la commune est organisatrice des temps d'activités périsco-



Bientôt une aire de jeux dans le parc Pasteur

laire et des temps de garderie qui sont proposés dans les quatre écoles de la commune. Afin de pouvoir intervenir dans les écoles privées Saint-Joseph et Saint-Melaine, deux conventions ont été établies pour l'année scolaire en cours, précisant la mise à disposition des locaux des écoles privées à la commune et les modalités d'organisation matérielle, humaine et financière. Le Conseil a donné un avis favorable à ces conventions.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CHEMIN FAISANT : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association Chemin Faisant a organisé des prises de vue de l'église Saint-Pierre de Châteaubourg, avec le photographe professionnel Pierre Lepoutre. Une sélection de 21 photos a été exposée en septembre 2016 à l'église. L'association a réalisé un livret accompagnant cette exposition, reproduisant des photos insolites de l'église. Le Conseil a validé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200 € pour cette réalisation, et la mise

en place d'une convention d'objectif stipulant notamment l'organisation d'expositions de cette collection dans différents lieux de la commune.

FINANCES

ASSAINISSEMENT : REDEVANCE 2017

Comme chaque année, Veolia Eau souhaite connaître les tarifs applicables pour la redevance assainissement. Cette redevance comprend une part fixe et une part proportionnelle. Le Conseil municipal a voté en faveur du maintien des taux pour 2017 : 2,45 % pour la part fixe et 1,15 % pour la part proportionnelle.

VOTE DES TARIFS 2017

Le Conseil a voté les nouveaux tarifs, applicables en 2017, notamment pour les services enfance jeunesse, cantine, périscolaire et la location des salles municipales. Retrouvez la mise à jour de ces tarifs dans les différentes rubriques de ces services, sur le site www.chateaubourg.fr

Actualités



Document clé de l'aménagement communal, le Plan Local d'Urbanisme de Châteaubourg doit être adapté au nouveau contexte réglementaire national et local.

La démographie se porte bien à Châteaubourg ! L'INSEE vient de faire paraître ses derniers chiffres : la commune compte 7 000 habitants au 1^{er} janvier 2014. Le lien avec la révision générale du PLU ? La nécessaire prise en compte de ce facteur dans le schéma de la ville pour les prochaines années, afin d'en préserver le dynamisme.

Nécessité réglementaire et prospective territoriale

Lancée en septembre 2016, la révision générale du PLU déploie un processus qui s'étendra jusqu'en 2019, coordonnée par le cabinet d'urbanisme K.Urbain. Quatre réunions publiques ont été organisées en octobre 2016, afin de présenter la démarche globale et d'explorer des grandes thématiques : les dynamiques économiques, les espaces naturels et agricoles, l'inventaire des zones humides ainsi que l'action sociale.

L'actuel PLU a été approuvé en 2008. Le Conseil municipal a décidé sa révision pour répondre aux nouvelles réglementations du Grenelle 2 et de la loi ALUR* notamment. Un comité de pilotage composé d'élus, d'administratifs et de représentants des institutions a été constitué pour plancher sur ce dossier d'envergure. En effet, le futur PLU doit traduire le projet global de l'aménagement et de l'urbanisme sur Châteaubourg pour les 10 à 15 ans à venir. Il fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

« Aujourd'hui, la commune est confrontée à des défis importants en matière de développement démographique et économique, d'emplois, d'accessibilité, d'habitat et de déplacements. Le challenge est d'anticiper pour offrir aux habitants actuels et à venir toutes les conditions pour s'épanouir, avec des structures suffisantes et de qualité, et un schéma cohérent à l'échelle de notre commune » explique Teddy Régnier, le maire.

Les objectifs qui guident cette révision démontrent bien l'enjeu pour la ville :

- veiller à la qualité du cadre de vie et au bien-être des habitants ;
- conserver la dynamique démographique en répondant durablement aux besoins de tous les habitants et de toutes les générations ;
- permettre l'implantation de nouvelles activités économiques et industrielles, renforcer le tissu commercial, pérenniser les emplois et en créer de nouveaux.

Un diagnostic finalisé en début d'année

Parallèlement aux premières réunions publiques, la Chambre d'Agriculture a réalisé un diagnostic agricole (lire le focus en pages 8 et 9). Cette mission est obligatoire dans la démarche de révision. « Il s'agit de prendre en compte les enjeux de pérennisation et de développement des activités agricoles dans le cadre du prochain PLU » indique Nicolas Sornais, responsable urbanisme, qui coordonne administrativement cette révision.

Un diagnostic sera finalisé en ce début d'année, abordant les grandes thématiques décrites dans les objectifs. Ce diagnostic permettra la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce dernier fera l'objet d'une présentation et d'une exposition publiques au printemps.

La participation des habitants

Cette démarche se fait en concertation avec les habitants, de façon continue tout au long de la procédure. Un registre est disponible en mairie pour recueillir les observations, qui peuvent aussi être adressées par courrier et mail.

Chaque phase importante fera l'objet de communications dans la presse, d'affichages en mairie et de publications. Enfin, des réunions et expositions publiques seront organisées afin d'échanger et d'informer sur l'avancée du projet. Tous les habitants sont concernés et invités à venir participer à la construction de la ville de demain !

*Loi ALUR : Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové, 24 mars 2014.

RÉUNION PUBLIQUE MARDI 17 JANVIER, À 20H, À LA MAISON POUR TOUS

Présentation des résultats de l'inventaire des zones humides.

Un affichage réglementaire sera réalisé en mairie suite à cette réunion.

> concertation-revision-plu@chateaubourg.fr

> Rubrique **CONCERTATIONS** sur www.chateaubourg.fr

La seconde tranche de la liaison douce

UN PARCOURS AGRÉABLE ET SÉCURISÉ

Cet endroit est tranquille avec au loin le bruissement de la ville. « Le chemin est très fréquenté, comme on s'y attendait ». Nicolas Sornais, responsable urbanisme, constate que la première tranche de la liaison douce répond à un réel besoin. Elle est de plus en plus utilisée pour le trajet domicile-travail comme l'indique l'augmentation de la fréquentation du TER. Sans oublier la promenade : les habitants de Châteaubourg aiment s'y retrouver, en toute sécurité.

En ce début 2017, la municipalité leur apporte une seconde tranche pour rejoindre le centre-ville. « C'est un plus pour aller à la gare » poursuit Nicolas Sornais qui précise que le bouclage complet de la liaison se poursuivra au fil des ans.

Vers l'est et le centre

Le raccordement se fait au pied de la passerelle, le chemin longe la Vilaine, pour at-



Un sentier pittoresque clôturé et bordé de plantations rejoint le centre-ville

La liaison débouche à droite sur la rue de Paris, en face de la rue des Cottages

teindre la rue de Paris pratiquement en face de la rue des Cottages. La voie réservée aux piétons et aux cyclistes est très carrossable, sur deux mètres de large, avec un revêtement composé d'un mélange de sable et de ciment, une couleur en harmonie avec l'environnement.

Le chemin clôturé et bordé de plantations laisse un petit pré à sa droite avant d'atteindre la partie urbanisée avec un sol en enrobé pour le raccordement à la rue de Paris. Il suffit ensuite, pour les piétons, d'emprunter le trottoir ou le passage réservé pour poursuivre son chemin.

Un parcours complet

Ce premier parcours est désormais bouclé. Après un départ à la gare, on longe le parc Bel Air puis celui d'Ar Millin' avant d'enjamber la Vilaine. Les habitants du sud de la ville poursuivent leur chemin pour atteindre la rue Jean-Pierre Texier et le secteur de la Bretonnière-Houpré. Ces derniers peuvent aussi rejoindre, en sens inverse, la rue de Paris. Cette seconde tranche offre surtout la possibilité aux habitants du nord de l'axe routier principal d'emprunter une voie sécurisée. Un parcours à découvrir en ce début 2017 et à ne pas manquer dès l'arrivée des beaux jours.

La nouvelle gendarmerie

UN SITE CENTRAL TRÈS ACCESSIBLE



La nouvelle gendarmerie sera livrée au premier semestre 2018



Les bâtiments seront construits à droite, en face de la crèche

blures de la gare et près du boulevard Laënnec donnant rapidement accès à l'axe Rennes-Paris.

Une surface construite de 1 250 m²

« La commune possédait déjà le foncier et la superficie s'y prêtait bien dans cette zone à vocation tertiaire avec de l'habitat à côté. C'est l'endroit le plus central possible pour un tel équipement » poursuit Nicolas précisant que l'emprise totale occupera une parcelle de 4 734 m² avec une surface construite de 1 250 m² entre la gendarmerie, les dix logements et les garages.

Les travaux devraient démarrer au printemps pour une livraison au premier semestre 2018. L'équipement moderne et fonctionnel sera apprécié par les gendarmes, au nombre de 10 pour la brigade Châteaubourg-Châteaugiron, appelés à opérer, pour la sécurité quotidienne, sur un secteur en pleine croissance démographique et économique.

Sur les hauteurs de la Bourlière

C'est décidé. L'actuelle gendarmerie va se métamorphoser pour laisser place, sur un hectare, à une cinquantaine de logements dans de petits collectifs, dans le cadre de la future ZAC multisites. Avec le maintien du style de ce bâtiment inscrit dans le patrimoine local.

La nouvelle gendarmerie sera construite sur la zone d'activités de la Bourlière, en face de la crèche 1,2,3 Soleil. Un emplacement rapidement accessible à quelques enca-

Expression

PORTRAIT D'UN ÉLU

Guillaume Tabard, élu de la liste *Sculptons l'avenir*, délégué à l'urbanisme et au droit du sol



Installé à Châteaubourg depuis 1999, ce choix n'a pas été un hasard... je connais cette ville depuis longtemps : j'y venais à vélo gamin. Je suis en effet originaire de Marpié, où j'ai grandi. Ma famille, mes amis sont dans ce périmètre : un environnement où j'ai aimé me construire et où je me suis naturellement installé pour fonder ma propre famille, comme un ancrage. J'ai deux enfants et avec ma femme nous apprécions la qualité de vie et le dynamisme, notamment associatif de la ville, qui permet à mon fils et à ma fille de s'essayer au tennis et à la musique.

Mon parcours d'études a été simple et dicté par une passion : la conception et l'architecture. J'ai donc suivi un cursus dans le bâtiment avant de me spécialiser dans la maîtrise d'œuvre. J'aime à dire que je suis un bâtisseur ! Le travail est une va-

leur fondamentale pour moi c'est pourquoi après 12 années de travail dans différents cabinets de maîtrise d'œuvre en tant que salarié, j'ai repris la société où j'exerçais. Depuis 2014 je suis donc maître d'œuvre et à la tête d'une entreprise de cinq salariés, j'apprécie cette liberté également synonyme de responsabilités. Le relationnel m'est indispensable et en tant que gérant, j'apprends et je découvre tous les jours, c'est une formidable source de satisfaction.

Pour le moment j'ai peu de temps à accorder au bénévolat associatif, c'est pourquoi accepter la fonction d'élu a été l'opportunité de rendre à la société ce qu'elle m'a permis de devenir. C'est aussi un formidable puits de découvertes et de rencontres.

J'évoquais ma passion pour l'architecture, l'urbanisme : il n'est pas rare que nous fassions quelques détours lors de nos vacances pour aller découvrir des sites, des constructions ou prendre un peu de temps pour chiner, car j'adore la déco. Ma famille partage cette curiosité, c'est une vraie chance.

J'aime aussi beaucoup le sport et si mon emploi du temps ne me permet pas de pratiquer autant que je le souhaiterais, je suis avec attention les belles aventures sportives telles que le Vendée Globe en ce moment. Les défis sportifs et techniques me font rêver, tout comme l'astronomie (j'adore le mois d'août !) et je me régale actuellement à suivre notre astronaute Thomas Pesquet. Pourquoi ? Tout simplement parce que nous ne regardons plus assez le ciel : il est parfois indispensable de retrouver nos yeux d'enfants !

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif

Lors du Conseil municipal de novembre nous avons été interpellés par les élus de l'opposition sur la place que nous leur accordons dans les débats et sur le fait qu'ils n'avaient pas les clés de la mairie. Nous avons donc interrogé les élus minoritaires d'une dizaine de villes de taille similaire à Châteaubourg. Le constat est sans appel ! Aucune des listes minoritaires n'a les clés de la mairie. Le nombre de commissions est en général comparable à Châteaubourg, mais contrairement à nos habitudes, les élus minoritaires de ces villes ne sont que très rarement conviés aux groupes de travail et aux présentations des bureaux d'études. Ces élus n'ont pas accès aux rapports complets sur les sujets importants et ne sont pas associés aux prises de décisions.

En résumé, nous accordons aux élus minoritaires de Châteaubourg des droits supérieurs à ce qui se fait habituellement ailleurs, notamment dans les villes gérées par des élus de gauche. Il est en outre important de rappeler que les élus minoritaires de Châteaubourg sont intégrés à tous les groupes de travail sur les sujets importants pour notre commune. Ils peuvent ainsi participer à toutes les réunions avec les cabinets d'études. Nous leur donnons également accès aux rapports.

La confiance dans les élus est essentielle pour travailler ensemble. Les élus minoritaires ont cassé cette confiance lors de ce

Conseil, où ils ont fait preuve de trop de mauvaise foi. Nous sentons certaines difficultés à accepter les règles de la démocratie représentative. Il semble pourtant normal que certains sujets nécessitent de la confidentialité et donc un travail de réflexion en comité restreint. Il nous paraît évident d'associer les élus minoritaires sur les sujets stratégiques comme le PLU ou les projets d'investissements mais pas forcément de passer plusieurs heures à débattre d'une minime augmentation sur la location d'une salle. L'efficacité des services passe aussi par des prises de décisions rapides quand elles ne remettent pas en jeu l'avenir de la commune.

Nous espérons que le Conseil municipal ne servira pas de tribune à l'opposition pour d'autres ambitions politiques. Ce Conseil de novembre nous a également montré que de deux listes minoritaires nous sommes passés à une seule liste d'opposition, par leur communiqué commun. Quand on se souvient des débats entre ces deux listes pendant la campagne, cela prête à sourire...

Les élus de la majorité



LISTE MINORITAIRE

Ensemble !

NOUS, ÉLUS MINORITAIRES DES LISTES « AVEC VOUS » ET « ENSEMBLE », AVONS DÉCIDÉ DE NOUS ADRESSER À CHACUN D'ENTRE VOUS À TRAVERS CETTE TRIBUNE COMMUNE.

Cette action nous a semblé nécessaire étant donnée la dégradation de nos conditions d'exercice de notre mandat d'élu.

Depuis 3 ans, nous avons choisi d'exercer pleinement notre mandat par fidélité à nos engagements et pour honorer la confiance que nous ont accordé 55,3 % des Castelbourgeois. Pour nous cet engagement sans faille signifie :

- être présents à chaque Conseil municipal, aux différentes commissions, aux groupes de travail, aux instances extérieures,
- adopter un esprit constructif, mais sans jamais éluder le débat,
- assumer totalement notre rôle de contrôle et de contre-pouvoir,
- respecter à chaque instant les fonctions de chacun et les personnes.

Cela nous semble être essentiel pour la vitalité de notre démocratie locale. Pourtant, force est de constater que nous sommes de plus en plus cantonnés à jouer un simple rôle de figuration ou de faire-valoir selon les circonstances. Nous devenons des conseillers de seconde zone en étant, par exemple, privés des documents utiles à notre travail et à notre prise de décision, documents qui sont pourtant fournis aux élus majoritaires.



C'est pourquoi nous ne demandons :

1- Ni bonté ni faveurs, mais uniquement respect du droit des élus minoritaires

Les prétendues largesses dont nous bénéficions selon le maire ne sont que des obligations légales cadrées par le code général des collectivités territoriales (article L. 2121-22 du CGCT) sur la représentativité des élus minoritaires : accès à l'information, obligation de mettre à leur disposition un bureau, un espace d'expression dans le bulletin municipal, représentativité proportionnelle dans les commissions, etc. Il existe de plus un règlement intérieur adopté à l'unanimité en 2014 qu'il faut tout simplement respecter sans avoir besoin d'aller voir ailleurs et se comparer pour se rassurer. Comparaison n'est pas raison.

2- Ni discours ni slogans, mais des actes

Le « dialogue apaisé et constructif » ne doit pas être uniquement du « marketing de campagne », mais une réalité. Monsieur le maire n'a établi aucun dialogue avec les listes minoritaires. « La confiance est cassée » se plaint-il dans la presse, mais encore faut-il qu'il y ait eu un jour confiance, c'est-à-dire notamment de la transparence dans les prises de décision. **Rappelons la loi qui stipule que le maire...**

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative



... exerce des compétences déléguées par le Conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes.

3- Ni polémique ni diversion, mais des réponses aux vraies questions

Alors que nous posons de vraies questions de fond sur le fonctionnement et la gouvernance de la commune, monsieur le maire, n'y répond pas, si ce n'est qu'à travers des arguments de politique politicienne qui n'intéressent ni les élus minoritaires ni les citoyens. La polémique politicienne détourne l'attention et exonère d'y répondre. Voici trois questions que nous avons posées au Conseil du mois de novembre qui n'ont pas trouvé réponse à la hauteur des enjeux.

1) **Pourquoi le maire a-t-il décidé qu'il n'y aurait plus de bureau de vote à Saint-Melaine** alors que de nombreuses échéances électorales nous attendent en 2017 ? En commission, nous nous sommes pourtant opposés à cette décision incompréhensible. Nous avons proposé d'autres solutions. Mais rien n'y a fait, la décision a été confirmée lors du Conseil municipal de novembre.

2) **Qu'en est-il du devenir du terrain à l'entrée de la ville acquis par le propriétaire du « Super U » il y a bientôt 2 ans ?** Monsieur le maire n'a pas voulu répondre indiquant que cela était confidentiel ! Quelles sont les raisons de ces dissimulations ?

3) **Pourquoi la taxe sur le foncier bâti de Vitré Communauté a-t-elle augmenté cette année ?** Il s'agit d'une augmentation des

impôts d'environ 1 million d'euros décidée par Vitré Communauté qui interpelle chacun d'entre nous. Est-il normal qu'à cette question posée par notre liste, Monsieur Régnier, vice-président de Vitré Communauté, n'ait pas su répondre clairement alors qu'il l'a votée, ainsi que sa première adjointe, comme le confirme le procès-verbal du Conseil communautaire du 29 avril 2016 ! Cette augmentation, sans doute nécessaire, mais qui réduit le pouvoir d'achat des ménages, mérite clarté, pédagogie et transparence afin de ne pas contribuer à la défiance des citoyens envers l'action publique.

Personnellement nous n'avons jamais dévié de notre ligne de conduite dans notre travail municipal et nous nous demandons quelle sera celle du maire par rapport aux élus minoritaires pour cette fin de mandat.

NOUS SOUHAITONS À CHACUN D'ENTRE VOUS UNE TRÈS BELLE ET AGRÉABLE ANNÉE 2017.

L'ENSEMBLE DES ÉLUS MINORITAIRES.

L'agriculture à Châteaubourg

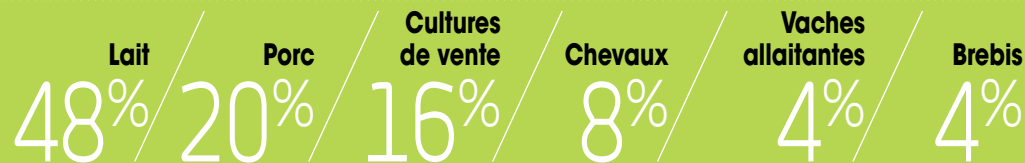
**Quel paysage agricole à Châteaubourg ?
Avant de revoir son Plan Local d'Urbanisme,
la municipalité se penche sur les données incontournables du foncier.**



Nicolas Saussey n'oublie pas que la vache reste avant tout un herbivore !

EN CHIFFRES

Les principales productions :



« La division géographique de la commune est très nette : une partie sud urbanisée et industrielle surmontée d'un large secteur nord avec un damier de parcelles cultivées jusqu'aux confins de la forêt de la Corbière plus à l'est. Le diagnostic agricole, préalable à la révision du PLU, réalisé par la Chambre d'agriculture et la mairie, nous apporte des informations intéressantes sur ce secteur d'activité. Une enquête détaillée : 25 exploitants sur 30 ont participé à ce travail.

39 % de la surface communale

C'est une évidence : l'agriculture continue de peser dans l'économie locale. Chiffres à l'appui. Au niveau de l'implantation foncière : ces 25 exploitations occupent 1 118 hectares soit 39 % de la surface totale de la commune. Elles débordent sur les communes environnantes pour générer une superficie globale de 1 487 hectares soit près de 60 par exploitation.

Le lait en tête

Autre chiffre : la production. L'enquête indique que près de la moitié des exploitations sont spécialisées dans la production laitière (61 % de la surface communale exploitée). Châteaubourg s'inscrit ainsi dans le profil Vitré-Portes de Bretagne, la première zone de lait

du département devant celle de Fougères. On obtient une production moyenne annuelle de 358 000 litres par installation. Viennent ensuite l'élevage des porcs pour 20 % de l'activité puis 16 % pour les cultures de vente.

Le respect de l'environnement

Cette production nécessite des bâtiments fonctionnels et aux normes avec des capitaux importants mobilisés. À Châteaubourg, ils sont tous aux normes avec même 28 % de bâtiments récents. Sept exploitations envisagent aussi des extensions ou de nouvelles constructions.

Ce développement s'inscrit dans la protection de l'environnement. 20 exploitations relèvent d'un régime sanitaire imposant des normes d'éloignement vis-à-vis des tiers dont 12 clas-

Nicolas Saussey, jeune agriculteur

« LE BIO, UNE VALEUR SÛRE »

« Depuis mon enfance, j'ai toujours été baigné dedans. Il ne manquait plus que la bonne occasion ! ». Nicolas Saussey, 34 ans, originaire de Bayeux dans le Calvados, vient de concrétiser son rêve : avoir sa propre ferme. L'ancien chef d'équipe - dans une entreprise privée chargée de la restauration et de l'entretien des espaces naturels - sillonnait le département depuis dix ans. « À force de côtoyer le milieu agricole, j'ai découvert mon type d'exploitation, un mélange d'agriculture bio simple et raisonnée ».

L'idée fait son chemin et comme le hasard fait souvent bien les choses, Nicolas apprend que son voisin, Jean-Paul Renaud, va prendre sa retraite. Cette opportunité le séduit et pour bien s'imprégner de l'activité de l'exploitation, il y ef-

fectue un parcours d'installation pendant toute l'année 2016. L'expérience est concluante.

« UN SYSTÈME TOUT HERBE »

Depuis ce 1^{er} janvier 2017, Nicolas est installé comme jeune agriculteur sur la ferme du Verger, à la sortie de Broons-sur-Vilaine. Au programme : 44 vaches laitières sur 48 hectares entièrement consacrés au « système tout herbe », sans blé, ni maïs, avec du lait bio vendu à une laiterie locale. « Il ne faut pas oublier que la vache est avant tout un herbivore ! » poursuit Nicolas qui voit dans ce type d'agriculture « une valeur sûre ». Le tout sans gros investissements : il démarre avec le matériel existant,

toujours adapté. Un tracteur bien entretenu peut tenir des années et des dépenses en moins c'est du bonus pour son revenu. « Je veux avancer doucement mais sûrement ».

EN PROJET : LA VENTE DIRECTE

À peine installé, Nicolas bouillonne déjà d'idées autour d'un projet de circuit court et diversifié. Objectif, la vente directe de légumes, de volailles, de lapins. Et pourquoi pas restaurer le four du Verger pour y cuire du bon pain fermier ? Des projets qu'il entend partager avec des agriculteurs dans le cadre de l'Adage*. Il veut en effet échanger avec les autres pour éviter la solitude. Dans sa précédente activité, il a toujours apprécié les fermiers qui prenaient le temps de discuter. Pour Nicolas, ruralité rime avant tout avec convivialité.

*Adage : Agriculture Durable par l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement



La commune de Châteaubourg : un secteur nord agricole face au sud urbanisé et industriel

sées en ICPE*. À Châteaubourg, six exploitations produisent en agriculture biologique et une autre affiche le label rouge.

Quel avenir ?

Une partie de la réponse s'affiche dans la répartition des âges avec une moitié des exploitants dans la tranche des 40 - 55 ans et 23 % de plus de 55 ans. C'est ainsi que 16 d'entre eux déclarent se maintenir, quatre pensent arrêter leur activité et quatre autres n'ont pas de projet. Une certaine stabilité donc avec toutefois quelques modifications locales à l'horizon.

Châteaubourg n'échappe pas à la mutation agricole continue dans l'Hexagone où on recensait la moitié de la population active en 1900 contre 3 % aujourd'hui. Des données locales qui peuvent concerner la question foncière du nouveau PLU.

*ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Marie-Christine et Marc Touchais

L'AVENTURE FAMILIALE CONTINUE

« En 1992, je me suis installé en GAEC avec mes beaux-parents Louis et Rose Lejas. À leur départ en retraite en 1997, mon épouse est venue me rejoindre ». Marie-Christine et Marc Touchais, tiennent à la Petite Fontenelle, aux portes de Saint-Melaine, une exploitation agricole de poids dans le secteur.

130 HECTARES DE CULTURES, 500 TRUIES

La suite d'une longue histoire familiale commencée avec la polyculture avant que Louis Lejas ne se lance dans l'élevage hors-sol des porcs en 1968. Le début d'une belle aventure. L'exploitation compte actuellement 130 hectares, sur Châteaubourg et Chancé, répartis entre blé, maïs et colza. « Les cultures servent uniquement à nourrir les porcs. Mais nos céréales ne nous suffisent pas, nous devons acheter de l'aliment en complément » poursuit Marc Touchais fier de ses pensionnaires : 500 truies qui font régulièrement des petits qui grandissent dans l'élevage de Chancé. L'activité se décline entre naissance, post-sevrage et engraissement : 250 cochons partent ainsi chaque semaine.

LA FILIÈRE RECRUTE

Impossible de gérer une telle activité à deux. L'exploitation emploie quatre salariés à temps plein. « Nous venons d'y ajouter un apprenti » poursuit Marie-Christine Touchais. Le métier s'est automatisé, le travail est moins physique. On demande de la compétence pour gérer les automates, suivre l'informatique et détecter les pannes, le tout avec une bonne fibre animale. Mais la profession peine à recruter « Nous recherchons un responsable d'élevage pour nous seconder ».

LE FONCIER C'EST VITAL

L'exploitation est installée à proximité d'une zone urbanisée. « Nous ressentons une certaine pression foncière car nous sommes dans une commune dynamique. Pour les agriculteurs, c'est une réalité à prendre en compte. Le foncier c'est vital » soulignent Marie-Christine et Marc.

Par ailleurs, ici tout est fait pour ne pas gêner les riverains. Avec un principe incontournable : pas d'épandage de lisier le mercredi ou la veille de week-end. Priorité à la bonne cohabitation entre la ville et les champs.



Marie-Christine et Marc Touchais avec Max, leur chien

Sur le vif



17 oct. **Atelier Land Art et plantation d'un magnolia** dans le parc Bel Air dans le cadre de la semaine Atout'Âge



11 nov. **Commémorations du 11 novembre** et inauguration de la place en l'honneur d'Henry Gautier



23 nov. **Animation spirodraw** à la bibliothèque avec Electroni[K]



3 déc. **Marché de Noël** à Broons-sur-Vilaine



18 déc. **Noël en Fête à Châteaubourg** : le comte et le maire se sont brillamment affrontés !



3 déc. **Téléthon** les coureurs de l'UAC ont contribué à une belle édition 2016, avec de nombreuses associations castelbourgeoises et partenaires



2 déc. **Spectacle de Noël** du Relais Assistants Maternels, qui a rassemblé de nombreux bambins !



Déc. **Illuminations festives** : l'église se pare de jolies couleurs pour les fêtes



Déc. **Accueil de loisirs Plume** : enfants et animateurs se sont bien amusés en fêtant Noël !

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE PRIMAIRE **Saint-Melaine** ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES ÉLÈVES

« Nous faisons beaucoup de choses pour que les élèves se côtoient régulièrement et se connaissent bien. Ceci crée une meilleure entente, même s'ils n'ont pas le même âge ». Marine Ravalet, directrice de l'école Saint-Melaine, veut privilégier une structure à taille humaine : « une vraie communauté éducative pour que chacun ait sa place et soit reconnu ». Avec des valeurs en filigrane : sens du service, respect mutuel des élèves, bénévolat des parents.

La démarche est lancée la semaine de la rentrée en septembre avec l'organisation d'un jeu collectif, autour d'équipes réunissant petits et grands. L'objectif : intégrer au plus vite les nouveaux en début d'année scolaire.

Des élèves pour gérer les conflits

Tout est construit ensuite pour réguler la vie en groupe avec des médiateurs qui inter-

viennent pour gérer et résoudre les petits conflits. Une mission qui n'est pas réservée aux plus grands car on devient médiateur à partir du CP. En cours d'éducation morale et civique, les élèves apprennent à exprimer leurs émotions afin d'éviter toute violence.

Autre temps fort : le départ en vacances quand l'ensemble de l'école se retrouve. Chaque classe présente alors ce qu'elle a appris. Il ne faut pas oublier la journée d'arts avec plusieurs ateliers où les grands aident les plus petits comme lors du ménage ou à midi, au restaurant scolaire. Une occasion de valoriser la notion de service.

Une implication des adultes

Les adultes jouent sur la même partition. Les enseignantes interviennent ainsi occasionnellement dans une autre classe. Les soirées-débats sont organisées avec les parents.

PORTES
OUVERTES
SAMEDI
14 JANVIER
DE 10H À 12H



Le jeu de l'horloge le jour de la rentrée : une élève de CM2 joue avec un camarade de maternelle

Le tout dans une école familiale décloisonnée comme le souligne la directrice « On ne vient pas à l'école pour être dans sa classe uniquement. On fait partie d'un groupe où chacun grandit avec les autres ».

Inscriptions et contacts :
saintmelaine35@wanadoo.fr
www.ecoleprivée35saintmelaine.com
02 99 62 30 45

ÉCOLE PRIMAIRE **Charles de Gaulle** UN SÉJOUR À PAIMPONT POUR VIVRE ENSEMBLE

Les souvenirs de l'école primaire marquent l'enfance surtout quand on a l'occasion de vivre une expérience commune à l'extérieur du cadre habituel ! C'est ainsi qu'en octobre, quatre classes du CP au CE2 ont mis le cap sur la Forêt de Paimpont célèbre pour ses anciennes forges et ses légendes autour de Merlin et de la fée Viviane.

Éducation morale et civique

« L'objectif de cette classe transplantée à l'extérieur s'articulait autour du sport et de l'édu-

Des élèves de CP-CE1 lors du séjour à Paimpont



cation morale et civique. Un accent a, en effet, été mis sur la notion du vivre ensemble avec notamment des jeux, sans oublier bien entendu le volet culturel et un travail autour du langage » précise Sylvie Vavasseur, directrice de l'école, évoquant les activités de ces quatre journées pour inciter « les enfants à s'engager dans des actions collectives ».

Les 110 élèves, de 6 à 8 ans, étaient hébergés à Paimpont dans la station biologique de l'Université de Rennes. Les enfants ont participé à une balade contée dans la forêt autour de la légende arthurienne.

Sports d'équipe et de coopération

La notion du vivre ensemble était concrétisée autour de jeux collectifs avec la pratique du base-ball et du kin-ball, un sport plus tourné vers la coopération, mais aussi avec l'initiation au golf. Au kin-ball, il faut en effet trois joueurs pour réceptionner le ballon d'un diamètre de plus d'1 mètre, avec trois équipes sur un petit terrain.

VIE ASSOCIATIVE

CHEMIN FAISANT A PUBLIÉ SON LIVRE

Une plongée dans l'histoire locale

« Une belle dynamique s'est créée avec la sortie du livre mais nous souhaitons désormais recruter de jeunes adhérents ». Michèle Poussier est présidente de l'association Chemin Faisant, créée en 2009 avec le soutien de la municipalité et de partenaires associatifs. Le groupe qui compte une trentaine de membres a déjà présenté des expositions autour du patrimoine local : les trois églises, les manoirs et châteaux, le moulin... sans oublier des initiatives dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Châteaubourg depuis 1084...

Fin 2016, l'association affiche une réalisation de taille avec la sortie du livre « Châteaubourg d'hier à aujourd'hui ». Les origines depuis 1084, les armoiries, la Vilaine, les manoirs et châteaux, l'église Saint-Pierre, le congrès eucharistique, l'Occupation, la maréchaussée, la fanfare : tout est balayé dans un tour d'horizon complet du passé. Un travail de bénédictin pour Claude

« Nous voulons transmettre le patrimoine »



De gauche à droite Michèle Poussier, Claude Banquetel, Pierre Legros.

Banquetel qui a rédigé la totalité de l'ouvrage. « Depuis 40 ans, je classais des témoignages jusqu'au déclic pour ce livre. J'avais déjà 80 % des archives que j'ai complétées par des recherches » confie l'ancien directeur des services de la commune, archiviste méthodique et passionné d'histoire locale.

88 photos locales inédites

Il a été aidé pour la partie illustration par son ami Pierre Legros, le collectionneur castelbourgeois de cartes postales. « J'en ai 400 sur Châteaubourg ! » ajoute Pierre qui possède un vrai trésor dans ses tiroirs. « J'ai commencé à rédiger en 2011. Au fil de mes recherches je constatais que tout

était lié dans la vie locale » conclut Claude souhaitant avec Michèle et Pierre « transmettre ce patrimoine aux jeunes générations et aux nouveaux arrivants ».

Objectif atteint pour imprimer les mémoires avec ce document de qualité. Mais dépêchez-vous, le tirage est limité. Il n'y aura qu'une seule édition ! Et en prime l'auteur peut vous le dédicacer.

« Châteaubourg d'hier à aujourd'hui », 105 pages, 88 photos - 24 €. En vente : Librairie « Un livre sur l'étagère », Tabac-presse Bel-Air et La Bretonnière, Cordonnerie Jamois, Super U ou auprès de Pierre Legros 02 99 00 37 00 - 06 32 97 51 82

HANDBALL CLUB

Châteaubourg aux couleurs régionales et nationales

Une bonne ambiance sportive ce samedi, salle Cheminel. Le handball est devenu le sport qui monte à Châteaubourg. Chiffres à l'appui : 80 licenciés en 2004, 282 en 2016, soit une augmentation régulière de 20 % par an ! Après son démarrage en 1983 comme section de l'AS Saint-Melaine, le Hand-Ball Club de Châteaubourg a commencé à voler de ses propres ailes en 1993 pour se classer aujourd'hui parmi les six premiers clubs du département.

19 équipes... et la parité !

« Nous totalisons aujourd'hui 17 équipes de jeunes dont neuf féminines et huit masculines sans oublier les deux formations d'adultes. La parité est bien respectée chez nous ! » confie en plaisantant Patrick Penaneac'h, le secrétaire du club, soulignant



Une très forte participation lors du tournoi de greenball du HBCC, en juin 2016

qu'une formation féminine évolue au niveau national et se mesure à des clubs comme Paris, Nantes ou Brest. Cette équipe phare s'entraîne avec Rennes Métropole Handball et Montauban-de-Bretagne avec cinq licenciées de Châteaubourg.

Quatre équipes participent à des rencontres régionales dont une composée en totalité de garçons de Châteaubourg. N'oublions pas enfin les cinquante enfants qui fréquentent l'école de hand de 5 à 8 ans et les actions du HBCC au niveau des activités périscolaires.

Un budget de 71 400 €

Ici performances riment avec finances. « Nous avons embauché cinq salariés. Notre budget de fonctionnement est passé de 42 700 € en 2015 à 71 400 € cette année », tient à souligner Jeannine Perchais, la

trésorière. Des moyens et des résultats : au HBCC on sait défendre les couleurs de Châteaubourg. Les élus locaux l'ont bien compris « Nous avons des aides de Vitré Communauté et des subventions de la commune avec en plus une vraie écoute » poursuit la trésorière qui apprécie aussi la nouvelle répartition des salles.

En savoir plus

Site : www.hbcchateaubourg.com
(3 000 connexions par mois !)
Facebook : HBCChateaubourg
Contacts : Éric Perchais, président,
au 06 73 19 81 53

Histoire

LA RÉSIDENCE SAINTE-MARIE

À L'ÉCOUTE DE CHÂTEAUBOURG DEPUIS 1874

La Résidence Sainte-Marie est inscrite dans la vie locale depuis des décennies, à l'époque où elle accueillait ses premiers pensionnaires, rue du Terras (aujourd'hui rue Louis Pasteur), à l'emplacement actuel de la Maison Pour Tous.

L'ensemble est clair, fonctionnel, de plain-pied agrémenté d'espaces paysagers et respire la douceur de vivre. La nouvelle Résidence Sainte-Marie, avenue des Platanes à Châteaubourg soufflera ses vingt bougies en 2018 mais son histoire commence plus tôt, avec des racines ancrées dans la dernière moitié du 19^{ème} siècle, bien avant l'église paroissiale.



La maison de retraite en 1957 à l'emplacement actuel de la Maison pour Tous

Tout commence le 17 novembre 1874 quand trois religieuses ouvrent un hospice, dans une maison achetée pour 38 000 francs, à dix minutes de la gare, pour héberger les pauvres des campagnes. Le sort de ces derniers n'était guère enviable comme le confiait l'abbé Isidore Boulanger en 2007 : « Les commis de ferme logeaient dans les écuries et les étables quand ils travaillaient et à l'heure de la retraite ils n'avaient plus de logement. J'ai vu cela jusqu'en 1930 ». Le tout dans un contexte économique difficile en agriculture. « Entre 1929 et 1936 on vendait parfois moins cher qu'on achetait ».



La façade sud, côté parc Pasteur

Blessés de guerre en 1914, une bombe en 1944

L'histoire se poursuit au fil des événements heureux et malheureux. En 1914, la Maison Sainte-Marie accueille les premiers blessés de guerre rapatriés à l'arrière du front. Trente ans plus tard, le 14 juin 1944, une bombe tombe sur l'établissement causant un mort, dix blessés et des dégâts importants. (lire notre encadré en page 15)

Après la guerre, la vie de l'établissement suit son cours avec la construction, en 1956,

d'une aile de bâtiment et d'une nouvelle chapelle. En 1966, la Maison Sainte-Marie reçoit l'agrément de l'aide sociale avant la constitution d'une association de gestion en 1974, la condition indispensable pour entreprendre une importante construction.

Des agrandissements successifs

En 1976, le bâtiment construit en 1956 est surélevé avec la construction d'une aile à l'est avant que l'établissement ne soit raccordé au Gaz de Lacq en 1980. Claude Banquetel, ancien directeur des services



La façade nord, rue Pasteur dans les années 50

de la Ville, se souvient bien de tous ces changements : « L'image de Sainte-Marie a évolué avec le temps. On l'appela hospice puis hôpital dans les années d'après-guerre

L'ABONDANCE AU JARDIN

Huit tonnes de patates, 6 000 salades, 7 000 poireaux, 1 500 kilos de poires... : la maison de retraite avait son propre jardin avec cette production annuelle conséquente. De quoi nourrir les pensionnaires une partie de l'année !

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

PLUS D'ESPACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS



Des travaux d'agrandissement importants notamment sur la façade nord



De gauche à droite, Marie-Pierre Bourgin, directrice et Marie-Noëlle Ravache, vice-présidente de l'association gestionnaire

Inaugurée en 1998, la Résidence avait besoin d'un peu d'espace pour répondre aux exigences actuelles. Un souhait exaucé par l'association Sainte-Marie qui gère l'établissement dont elle est propriétaire. « Il y a une bonne coopération entre le conseil d'administration et la direction ce qui permet d'avoir des projets et de les mettre en œuvre » confie Marie-Pierre Bourgin, directrice de l'EHPAD* de Châteaubourg.

700 m² de bâtiments supplémentaires

C'est ainsi que des travaux d'agrandissement ont été lancés en novembre 2015 pour une livraison à la fin du premier semestre 2017. Au programme : 700 m² de bâtiments supplémentaires dont une grande salle d'animation de 200 m². « Elle permettra notamment d'accueillir les familles et d'y organiser des activités et des spectacles » ajoute Marie-Noëlle Ravache, vice-présidente de l'association gestionnaire.

Un jardin thérapeutique

Il faut y ajouter une salle d'ergothérapie, un nouvel accueil de jour avec une salle de repos identifiée, des espaces d'activités. « Nous allons également créer un jardin thérapeutique avec des plantes aromatiques. Il constituera un espace de vie et de liberté dans un lieu sécurisé en stimulant tous les sens » poursuit la directrice évoquant ce cadre naturel permettant

aux résidents de profiter de l'extérieur. Sur le plan technique, il faut signaler la construction de locaux logistiques pour stocker le matériel médical sans oublier l'installation d'un groupe électrogène pour faire face à une panne de courant et aussi la révision du système d'alarme incendie. Des bureaux sont aussi créés pour le personnel : médecin, ergothérapeute, adjoint de direction...

Coût global : 1 300 000 €

Des travaux conséquents d'un coût global de 1 300 000 € HT avec des subventions appréciables : 200 000 € de la Commune, 30 000 € du CCAS local, 175 000 € du Département et 7 000 € de dons de particuliers et d'entreprises. Des aménagements devenus nécessaires comme le souligne la directrice : « Quand le bâtiment a été conçu, on comptait moins de salariés. Désormais, il est plus fonctionnel et plus adapté aux besoins et aux normes d'aujourd'hui mais le nombre de résidents n'augmente pas ».

*EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

car des personnes y venaient pour recevoir des soins donnés par les infirmières, les religieuses de l'époque ».

Le 16 avril 1984, la congrégation religieuse qui gère la maison de retraite depuis sa création passe le relais à Maurice Cortyl. C'est la première fois qu'un laïc dirige l'établissement. Une alternative se pointe à l'horizon. Faut-il rénover ou construire ? L'incendie dans une clinique de Bruz en juin 1993 incite les responsables à prendre une décision énergique. Paul Lemoine, le maire, met à disposition un nouveau terrain gratuit pour construire un bâtiment tout neuf sur le site actuel.

Un nouveau projet de vie

C'est alors que Marie-Blanche David, la nouvelle présidente de l'association, va donner une forte impulsion au nouveau dossier avec son dynamisme et sa chaleur humaine. En 1998, c'est l'installation dans

la Résidence actuelle. Marie-Blanche David concrétise ensuite son idée qui lui tient à cœur : l'autonomie dans le projet de vie. Elle préconise une réorganisation générale du travail avec une augmentation des salaires à la clé. En juillet 2006, elle passe le relais à Claude Banquetel, à la présidence de l'association. Depuis le 16 juin 2014, Guy Mével en est le président. Les bases de l'actuelle Résidence sont installées dans un ensemble plus fonctionnel avec une atmosphère familiale.

Source « De 1874... à 2008. Mémoires de Sainte-Marie ». Livre édité en 2008, disponible à la Résidence 5 € et consultable à la bibliothèque. Photos Claude Banquetel

14 JUIN 1944 : À BROONS EN CHARRETTE !

Le 14 juin 1944, les pensionnaires sont évacués d'urgence dans la vachette de Jean-Marie Brossault vers l'école privée de Broons-sur-Vilaine. Jean-Marie installe ainsi neuf personnes par trajet dans sa charrette à bestiaux tractée par son cheval Taupin qui transpire sous le soleil de la Libération et contracte même une pneumonie. À l'école, les hommes sont installés sous le préau, les femmes rejoignent les classes. On se débrouille avec les moyens du bord.

Rencontres

ENTREPRISE

Gruel Fayer

Il suffit de suivre l'éolienne pour y arriver. L'entreprise Gruel Fayer fait partie des poids lourds de l'emploi local à Châteaubourg. Avec un personnel mobilisé au service des agriculteurs.

« Interdit de fumer sur le site. Se garer dans le sens du départ. Site Classé Seveso ». Dès l'entrée, le visiteur est mis au parfum. Ici on ne badine pas avec la sécurité dans des entrepôts modernes et stratégiquement positionnés sur l'axe Rennes-Paris.

Un site de quinze hectares

Un emplacement bien choisi quand Pierre Gruel décide au début des années 90 d'acheter une ferme de 15 hectares pour y monter de nouveaux entrepôts sur 18 000 m². L'histoire familiale avait débuté au début du 20^{ème} siècle quand la famille Gruel Fayer s'installa comme grainetier de ville, place des Lices à Rennes, avant d'émigrer sur les quais puis dans la zone industrielle, route de Lorient, quand il fallut pousser les murs.

Pendant la construction du site à Châteaubourg, Pierre Gruel cède la totalité de son entreprise au groupe RAGT* basé à Rodez. Elle est alors réputée pour ses produits d'animalerie et surtout pour sa marque La Semeuse bien connue des jardiniers.

« Une dimension humaine au service du client »



Les camions lors du chargement sur les quais avant les livraisons chez les négociants



Evelyne Cussac et Loïc Poirier



De gauche à droite Pascale Lacire et Stéphanie Nourry

Le cœur de métier : l'agro-fourriture

« Au début 2007, RAGT se désengage et vend l'affaire à IMPAACT, un groupe indépendant de négociants agricoles qui compte 80 antennes dans l'ouest, le centre et le sud-ouest de la France » précise Loïc Poirier, directeur général de l'entreprise indiquant que l'enseigne s'adresse désormais aux agriculteurs. En 2009, le groupe lance sa filiale transports et compte aujourd'hui une flotte de quinze camions sur la route. En 2010, IMPAACT rachète Brunet Frères, un concurrent dans la Drôme, avant d'acquérir un second site dans le Tarn-et-Garonne. « La même année, nous avons vendu la partie grand public avec La Semeuse et l'animalerie pour nous recentrer en 2014 sur notre cœur de métier à savoir l'agro-fourriture » poursuit le directeur qui précise que des travaux de détection et d'extinction viennent d'être réalisés à Châteaubourg.

La prévention avec le personnel et les pompiers

L'entreprise classée ICPE** stocke en effet des produits agro-pharmaceutiques et obéit dans ce cadre à une réglementation draconienne. « La sécurité c'est notre mot d'ordre, comme la protection de l'environnement » poursuit Loïc Poirier soucieux de veiller au grain avec toute la protection nécessaire. Dès la détection de la moindre anomalie, un générateur de mousse noie la cellule de stockage bloquant ainsi tout incendie ou réaction chimique en chaîne.

Tous les ans, des exercices de simulation sont réalisés avec les sapeurs-pompiers. « On travaille en étroite collaboration avec les patrons des casernes de Vitry et Châteaubourg ». Mais il vaut mieux prévenir que guérir comme le précise Evelyne Cussac, directrice des ressources humaines et de la communication « Tous nos salariés sont formés annuellement. Deux personnes sont même employées sur le site uniquement à la sécurité des personnes et des biens ».

PORTRAIT

MARIA TIRERA SA RÉVÉRENCE EN 2017

Le « Bar des Sports » à Saint-Melaine

« Maria, c'est un peu notre mère. Ici on se dit tout, cela fait du bien de parler, ça soulage sinon on s'enferme dans sa bulle » confie en chœur Evelyne, Joël, Francis, Jean-Baptiste, des habitués du Bar des Sports, ce café bien connu à Saint-Melaine, à la sortie de la commune.

Ce bar, c'est toute la vie ou presque de Maria Vengeant, une femme très chaleureuse plus connue sous son prénom. Un commerce, une passion : ouverture à 7h, fermeture à 19h30, dimanche compris, un seul jour de repos par semaine. On vient de Châteaugiron ou de Servon-sur-Vilaine pour les petits achats du dimanche. Maria n'a pas compté ses heures depuis qu'elle a repris le bar, en octobre 1988. Mais c'est décidé : « en 2017, je ferme boutique ! À 64 ans, après 46 années de travail, sans une journée de chômage, je vais m'occuper de mes petites-filles ».

Le rendez-vous du foot

Maria a commencé à travailler à 17 ans, à l'usine Citroën de Rennes-La Janais. Le poste en 2x8 à la câblerie des GS, Visa, puis des célèbres BX, n'était pas de tout repos. En 1988, une opportunité se présente au bar de Saint-Melaine ; Maria n'hésite pas. À

l'époque, c'était le rendez-vous des footballeurs du coin « Le samedi c'était bourré de monde et les joueurs venaient ici après les matches pour le pot et le casse-croûte ».

« À l'écoute de la vie »

La clientèle s'installe, fidèle, et se confie à Maria qui écoute et compatit. « Ici, on entend de tout. Les gens viennent pour parler de leurs problèmes, de la maladie ». La vie quoi. Maria reconforte et aide aussi. « J'en ai débrouillé des petits anciens avec leurs papiers ». Les années passent, les footeux deviennent moins nombreux, les habitudes changent. Pas l'être humain. « De nos jours, je vois des jeunes perdus. Il y a des gens dans la détresse ». Ici, le bar est avant tout un lieu social. « Les gens boivent leur verre puis s'en vont. Dans ma vie, je n'ai jamais appelé les gendarmes ».

La relève en 2017

À la fin de ce premier semestre 2017, Maria ne sera plus là. Nadège, une jeune femme



Maria passera le relais au premier semestre 2017

dynamique, souhaite prendre la relève... dimanches compris. Avec une hypothèse : la commune pourrait acheter les murs pour réaliser des travaux s'il y a un repreneur. « Le Conseil étudiera cette possibilité après un chiffrage du projet. Teddy Régnier veut conserver un lieu de convivialité à Saint-Melaine ».

« C'est une très bonne idée, rétorque un client. Sinon, où voulez-vous qu'on aille ? ». Le bar-tabac-loterie est bien inscrit dans les gènes de Saint-melaine. Sans oublier des gains de 20 000 € au grattage. Avec donc deux atouts à pérenniser : un lieu social et la chance chez Maria !

60 salariés à Châteaubourg

Mais, tournesol, ray-grass, blé, orge, colza... : l'entreprise est là pour répondre à toutes les demandes des agriculteurs en graines et produits phyto-sanitaires. Le groupe qui dégage un chiffre d'affaires annuel de 87 millions d'euros emploie 100 salariés dont 60 à Châteaubourg répartis en trois parties égales entre caristes, chauffeurs, services administratifs et logistiques.

Un personnel fidèle à l'esprit Gruel Fayer

« Nous sommes sur un site où règne une ambiance familiale. Beaucoup de salariés habitent dans les environs et le turn-over est très peu élevé » poursuit Evelyne Cussac « les salariés sont attachés à l'entreprise avec un sentiment d'appartenance très fort ».

Pascale Lacire, assistante logistique, et Stéphanie Nourry, chef d'équipe, sont toutes deux de Châteaubourg. « Je suis chez Gruel depuis 33 ans. C'est une entreprise familiale » confie Pascale. Stéphanie semble aussi convaincue « C'est une entreprise structurée, innovante et respectueuse de l'environnement avec les normes Seveso ».

Après la visite, Loïc Poirier livre une confiance : « Quand IMPAACT a racheté Gruel Fayer, nous avons interrogé les salariés. Ils ont surtout voulu garder le nom Gruel Fayer. Nous l'avons donc conservé avec un nouveau logo ». On l'oublie trop souvent : les salariés sont très attachés à l'histoire de leur entreprise. Alors quand c'est une centenaire !



Tanguy Hervé, chef d'équipe, prépare une commande de semences fourragères

*RAGT : Rouergue Aveyron Gévaudan Tarn
**ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

État civil

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

NAISSANCES

Valentine BLANCHARD, le 8 septembre 2016

Mathéo CHATELAIS, le 20 septembre 2016

Mélina MELLET, le 22 octobre 2016

Léon MALAIZÉ, le 29 octobre 2016

Alwena KERHERVÉ, le 30 octobre 2016

Téo DEBRAY, le 31 octobre 2016

Alban GABILLARD, le 12 novembre 2016

MARIAGES

Olivier CARRÉ et Anandi DENIEL, le 22 octobre 2016

DÉCÈS

Serge GUIBERT, 52 ans, le 16 octobre 2016 à Châteaubourg

Michel GAUTIER, 61 ans, le 16 octobre 2016 à Saint-Christophe-des-Bois

Louise ROBERT veuve LAMIRAL, 94 ans, le 23 octobre 2016 à Châteaubourg

Jeanne BÉARD veuve GUIBERT, 99 ans, le 26 novembre 2016 à Châteaubourg

Anne LEVIEUX veuve GRÉGOIRE, 86 ans, le 28 novembre 2016 à Vitré

Jean-Michel WIART-LECHEVALIER, 86 ans, le 2 décembre 2016 à Vitré

Marie LEGROS veuve DUMOULIN, 82 ans, le 3 décembre 2016 à Vitré

Maria CHERBONNET veuve GAUTIER, 89 ans, le 9 décembre 2016 à Châteaubourg

Marie MONTGERMONT veuve MONTGERMONT, 85 ans, le 7 décembre 2016 à Vitré

Jeanne LOISEL veuve RESTIF, 86 ans, le 13 décembre 2016 à Châteaubourg

DEPUIS LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur www.predemande-cni.ants.gouv.fr
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué, ou j'imprime ma pré-demande.
- Je prends contact avec l'une des 27 mairies d'Ille-et-Vilaine équipées de bornes biométriques, dont Châteaubourg fait partie.

Attention, les dépôts de dossiers se font uniquement sur rendez-vous à Châteaubourg, de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 17h30.

- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



COMMERCES

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



LA CANTINE DE FRANÇOIS
1 rue Joseph Cugnot
ZA de la Bourlière - 02 99 62 35 90
www.lacantinedefrancois.fr

Anciennement situé ZAC de la Bretonnière, le restaurant-traiteur **La Cantine de François** a déménagé en fin d'année. Au menu, une cuisine moderne et créative que vous pourrez apprécier dans une atmosphère cosy, grâce à la cheminée

en hiver et la terrasse en été. Le restaurant propose également des plateaux repas, cocktails dînatoires et buffets sur mesure pour les professionnels et particuliers. De plus, il est désormais possible pour les clients pressés de passer commande puis de la récupérer directement via le nouveau système de drive.

Ouvert : du lundi au vendredi midi et le samedi soir sur réservation.

Agenda

Belle et heureuse
année à tous !

JANVIER

SAMEDI 7 JANVIER
Musique aux Portes
Concert de l'OHR,
La Clé des Champs

JEUDI 12 JANVIER
Club du Bon Accueil
Assemblée Générale,
salle Henri Grouès

SAMEDI 14 JANVIER
• **UNC Saint-Melaine**
Assemblée Générale,
salle Henri Grouès
• **Les Flèches des Hauts de Vilaine**
Assemblée Générale,
Maison Pour Tous

JEUDI 19 JANVIER
Castel Art Com
Assemblée Générale,
Maison Pour Tous

SAMEDI 21 JANVIER
• **Equicastel Rando**
Assemblée Générale,
salle du Verger
• **Hockey Club**
Championnat Bretagne de hockey,
Complexe du Prieuré

FÉVRIER

SAMEDI 4 FÉVRIER
APEL école Saint-Melaine
Repas et animations,
salle des Vallons

SAMEDI 11 FÉVRIER
La Nouzille
Animations du Téléthron

2017 FAITES LE PLEIN D'ÉVÉNEMENTS

JANVIER La Saison de Janvri
FÉVRIER Festi'Mômes
MAI Cérémonies du 8 mai & Jeun'Pouss
JUIN Fête de la Musique !
JUILLET Festivités de la Fête Nationale
SEPTEMBRE Forum des associations & braderie
OCTOBRE Atout'Âge
NOVEMBRE Commémorations du 11 novembre
DÉCEMBRE Marché & animations de Noël

UN BEAU PROGRAMME EN PERSPECTIVE !

Sans oublier les marchés de producteurs et créateurs, les Ateliers « À la Découverte du Numérique », les animations de la Bibliothèque, le Jardin des Arts, la Cité des Sculpteurs... et les nombreux événements associatifs !

FESTI'MÔMES
DU 20 FÉVRIER AU 4 MARS

THÈME : LES ANNIVERSAIRES !

Le festival des tout-petits revient ! La mairie et ses partenaires ont concocté un fabuleux programme pour les 0 - 6 ans : ateliers d'éveil, cuisine, jeux, goûters, exposition, contes, cinéma, spectacle...

Programme complet à découvrir en février sur le site www.chateaubourg.fr

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice RAM, Marie Jan, par téléphone au 02 99 00 97 95 / 07 84 43 25 54.

Nouveau !

FESTIVAL LA SAISON DE JANVRI

Fest Noz

Samedi 14 janvier, 20h30

Salle La Clé des Champs

Au menu, la puissance du trad' celtique mêlée à l'énergie electro-rock du groupe Digresk, l'originalité du mélange trad' et Hip Hop délivré par Beat Bouet Trio, mais également les locaux de La Nouzille en ouverture de soirée.

Une soirée festive à ne pas manquer pour les curieux comme les aficionados de Fest Noz !

Pratique : 7€ - Gratuit pour les - 12 ans.
Buvette et restauration sur place.

Plus d'infos sur : www.lebonscenart.fr

Réservations en ligne sur : www.weezevent.com

LE BON SCÉN'ART PRÉSENTE : **FEST NOZ** SAM 14 JANV 2017 20H30 7€

LES SONNEURS DE LA NOUZILLE
BEAT BOUET TRIO
DIGRESK

DANS LE CADRE DE LA SAISON DE JANVRI
CHÂTEAUBOURG
SALLE LA CLÉ DES CHAMPS

plus d'infos sur : www.lebonscenart.fr

Organisé par l'association Le Bon Scén'art.
Festival à retrouver jusqu'en avril dans les communes de Vitré Communauté.

Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :

du lundi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi, de 9h à 19h.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : le mardi de 15h à 19h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h.

Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 75 18

accueil.mpt@chateaubourg.fr

Horaires : le lundi de 9h à 10h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 10h30 à 12h30.

www.chateaubourg.fr



www.facebook.com/chateaubourg